

L'accessibilité dans les projets de construction et la Sécurité Incendie : fondamentaux et pratique

Cette formation abordera les thématiques de l'accessibilité et ses usages pour tous ainsi que le diagnostic d'accessibilité dans les bâtiments. La sécurité incendie dans les bâtiments d'habitation et ERP sera abordée à travers les aspects de prévention et réglementaires notamment.

Le programme est régulièrement mise à jour, selon les observations et renseignements communiqués par la Délégation Ministérielle de l'Accessibilité (DMA) et par l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP)

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des apprenants

- Architectes
- Maître d'oeuvre
- Entrepreneurs

Prérequis

- Posséder un ordinateur
- Posséder une bonne connexion internet (ADSL ou fibre optique)

Accessibilité et délais d'accès

5 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Promotions 2024

- taux de satisfaction du programme ; 8,1/10
- taux de retour des enquêtes de satisfaction à chaud : 67%
- nombre de bénéficiaires du programme : 101
- taux de réussite du programme : 87%
- taux d'abandons : 13%

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et intégrer les quatre familles principales de handicap dans les projets architecturaux ou urbains
- Comprendre et intégrer les règles de sécurité incendie dans l'acte de construire selon le code du travail et de l'urbanisme
- Maîtriser les normes obligatoires

Contenu de la formation

- Handicaps et gestes quotidiens (accessibilité)
 - Handicaps moteurs composition des matériaux utilisés dans les projets
 - Handicaps visuels
 - Handicaps auditifs
 - Handicaps autres (neurologiques, cognitifs, etc)

LOOKING

47 rue de Vendenheim

67300 Schiltigheim

Email : formations@looking.expert

Tel : +33769559661



- La pratique du projet et la législation en vigueur (accessibilité)
 - Les Espaces urbains (trottoir, rue, quai, etc)
 - Les parties communes de l'immeuble
 - Le logement
 - Les locaux recevant du public
 - Les lieux de travail
- Des applications pratiques (accessibilité)
 - Habitat individuel ou collectif
 - ERP
- Formalités administratives (accessibilité)
 - Les Diagnostics
 - Les Dérogations
 - Les Attestations
- Le diagnostic accessibilité (accessibilité)
 - Phase 1 : préparation, entretien, visite, analyse du site
 - Phase 2 : description de travaux, le cas échéant préconisations fonctionnelles
- Connaissance des différentes phases de Prévention & Prévision (Incendie)
 - La prévention : définition - but - objectif (la prévention)
 - Commissions consultatives (la prévention)
 - Découvrir l'incendie dès sa naissance (prévision technique)
 - Obtenir l'extinction rapide (prévision technique)
 - Vérification des moyens de défense (prévision technique)
- Matériaux et éléments de construction et hiérarchisation des règles (Incendie)
 - Hiérarchisation des textes règlementaires (hiérarchisation des règles)
 - Classification par famille des Bâtiments d'habitation (hiérarchisation des règles)
 - Immeuble de grande hauteur (hiérarchisation des règles)
 - Classification par type et catégorie des ERP (hiérarchisation des règles)
 - Comportement et Résistance au feu (matériaux et éléments de construction)
 - Classement de réaction au feu (matériaux et éléments de construction)
 - Dégagement des fumées (matériaux et éléments de construction)
 - Essais et Procès-verbaux de Classement (matériaux et éléments de construction)
- Analyse de cas pratiques et du Code du Travail et de l'Urbanisme (Incendie)
 - Dégagements - escaliers - ascenseur (cas pratique)
 - Règles d'Aménagement (code du travail et de l'Urbanisme)
 - Règles de l'Acte de Construire (code du travail et de l'Urbanisme)
 - Parcs de stationnement (code du travail et de l'Urbanisme)
- Commission de sécurité et Réglementation spécifique (Incendie)
 - Composition et Fonctions (commission de sécurité)
 - Visites et Contrôles (commission de sécurité)
 - Autorisation d'Ouverture (commission de sécurité)
 - Arrêté de fermeture (commission de sécurité)
 - Calcul des effectifs selon type des ERP (réglementation spécifique)
 - Règles des 5ème catégories sans locaux à sommeil (réglementation spécifique)
 - Règles des 5ème catégories avec locaux à sommeil (réglementation spécifique)
 - Registre de sécurité, Consignes, Affichage (réglementation spécifique)
- Contraintes et déformations & Applications réglementaires et administratives (Incendie)
 - Accès de secours (voie engin, voie échelle, voie en impasse, façades et baies accessibles)
 - Distribution des bâtiments (cloisonnement, secteur, compartiment, isolement entre ERP et Tiers)
 - Compression - traction (contraintes et déformation)
 - Flexion - cisaillement (contraintes et déformation)
 - Torsion - flambage (contraintes et déformation)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

LOOKING | 47 rue de Vendenheim Schiltigheim 67300 | Numéro SIRET : 88185270100013 |

Numéro de déclaration d'activité : 44670758267 (auprès du préfet de région de : Grand Est)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

LOOKING

47 rue de Vendenheim
67300 Schiltigheim
Email : formations@looking.expert
Tel : +33769559661



Yves TOULET, architecte DPLG, construction & aménagement formateur et consultant en accessibilité & sécurité

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme d'apprentissage accessible 24h/24 (Digiforma)
- Assistance technique disponible par mail ou téléphone (jours ouvrés de 9h à 18h)
- QCM avant, après formation à chaud et à froid
- Supports pédagogiques
- Accès à un formateur-référent disponible par email pendant toute la durée de la formation
- Etudes de cas concret

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- QCM avant et après la formation
- Émargement numérique par demi-journée (via signature électronique)
- Traçabilité des connexions sur la plateforme (dates, durées de connexion, progression)
- Relevé de connexion E-Learning
- Attestation de fin de formation précisant les dates, la durée, et les modules suivis